

1^{er} juin 2019 : Frais d'évaluation internationale de Visa

Visa classe les transactions internationales en deux catégories : transactions multidevises et transactions à une seule devise.

- Une transaction est considérée comme une transaction multidevise lorsqu'elle est traitée dans une devise différente de celle de la carte Visa utilisée.
- Une transaction est considérée comme une transaction à une seule devise lorsqu'elle est traitée dans la même devise que celle de la carte Visa utilisée.

Voici des exemples fréquents de transactions internationales multidevises et à une seule devise de Visa.

Si vous avez un compte qui traite des transactions en dollars canadiens :

- Une transaction *multidevise* survient lorsque votre client présente une carte Visa émise dans une devise étrangère (p. ex. en euros) et qu'il paie ses biens ou ses services en dollars canadiens.
- Une transaction *à une seule devise* survient lorsque votre client présente une carte Visa émise dans une devise étrangère (p. ex. en euros) et qu'il décide d'utiliser la conversion de devise dynamique (CDD) afin de payer ses biens ou ses services en euros.

Si vous avez un compte qui traite des transactions en dollars des États-Unis :

- Une transaction *multidevise* survient lorsque vous acceptez une carte Visa internationale qui n'est pas libellée en dollars des États-Unis.
- Une transaction *à une seule devise* survient lorsque vous acceptez une carte Visa internationale qui est libellée en dollars des États-Unis.

Le tableau suivant précise les taux actuels associés aux transactions multidevises et à une seule devise par carte Visa internationale.

TYPE DE TRANSACTION INTERNATIONALE	FRAIS D'ÉVALUATION INTERNATIONALE DE VISA
Internationale – Multidevises <i>Carte présente et carte absente</i>	0,40 %
Internationale – Une seule devise <i>Carte présente</i>	0,80 %
Internationale – Une seule devise <i>Carte absente</i>	0,85 % <i>(En vigueur le 1^{er} avril 2019)</i>

Moneris ajustera le compte des commerçants afin que les frais d'évaluation internationale de Visa soient appliqués correctement le 1^{er} juin 2019.

1^{er} juin 2019 : Frais d'évaluation internationale de Mastercard

Mastercard classe les transactions internationales en deux catégories : les transactions soumises dans la devise locale du commerçant et les transactions non soumises dans la devise locale du commerçant.

- Au Canada, une transaction « est soumise dans la devise locale du commerçant » lorsqu'elle est soumise en dollars canadiens.
- Au Canada, une transaction « n'est pas soumise dans la devise locale du commerçant » lorsqu'elle est soumise dans une devise étrangère.

Voici des exemples fréquents de transactions internationales de Mastercard classés en deux catégories : les transactions soumises dans la devise locale du commerçant et les transactions non soumises dans la devise locale du commerçant.

Si vous avez un compte qui traite des transactions en dollars canadiens :

- Une transaction internationale qui *est soumise en dollars canadiens* (soumise dans la devise locale du commerçant) survient lorsque votre client présente une carte Mastercard émise dans une devise étrangère (p. ex. en euros) et qu'il paie ses biens ou ses services en dollars canadiens.
- Une transaction internationale qui *n'est pas soumise en dollars canadiens* (non soumise dans la devise locale du commerçant) survient lorsque votre client présente une carte Mastercard émise dans une devise étrangère (p. ex. en euros) et qu'il décide d'utiliser la conversion de devise dynamique (CDD) afin de payer ses biens ou ses services en euros.

Si vous avez un compte qui traite des transactions en dollars des États-Unis :

- Toute transaction internationale est considérée comme *non soumise en dollars canadiens*, car vos biens et services sont vendus en dollars des États-Unis. Par conséquent, vos clients paient leurs biens et services en dollars des États-Unis (et non en dollars canadiens).

Le tableau suivant précise les taux actuels associés aux transactions internationales par carte Mastercard :

TYPE DE TRANSACTION INTERNATIONALE	FRAIS D'ÉVALUATION INTERNATIONALE DE MASTERCARD
Soumise en dollars canadiens	0,60 %
Non soumise en dollars canadiens	1,00 %

Moneris ajustera le compte des commerçants afin que les frais d'évaluation internationale de Mastercard soient appliqués correctement le 1^{er} juin 2019.